



SE-UNSA Marne

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 30149
51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns.org
<http://sections.se-uns.org/51>
<http://sections.se-uns.org/reims>



Flash infos 2nd degré Marne du 17 décembre 2013

Pour une meilleure lisibilité et l'affichage, ce flash est en téléchargement sur notre site <http://sections.se-uns.org/51/>

1. CDEN 2nd degré : bilan de rentrée
2. Carte scolaire : dotation décevante pour l'académie de Reims
3. Santé au travail : quelles décisions des CHSCT
4. Vous nous avez demandé ...

Conseil Départemental de l'Education Nationale – 9 décembre 2013

Le CDEN est présidé par le préfet et coprésidé par le président du Conseil général pour les compétences au titre du département et par la DASEN, pour les compétences au titre de l'Etat.

Ce CDEN présentait le bilan de rentrée 1er et 2nd degré et a fait le point sur l'organisation des rythmes scolaires dans notre département.

- Investissement et fonctionnement des collèges : Charles Amédée de Courson a annoncé que le Conseil Général avait des problèmes financiers mais que l'Education restait une priorité ! Ainsi, les travaux de la reconstruction du collège de Vertus (livraison prévue pour la rentrée 2015) et la réhabilitation et l'extension du gymnase d'Ay sont programmés.

- Informatique : 85% des EPLE sont « cablés », seuls quelques collèges restent encore réfractaires ! Avec 5 élèves en moyenne pour un poste, la Marne est un peu en dessous de la moyenne nationale ; la programmation informatique pour l'année 2013 prévoit donc une homogénéisation des situations.

Au sujet de la maintenance informatique des réseaux, le Conseil Général assure que celle-ci sera répartie entre les différents « financeurs des postes » ; le département, quant à lui, assurera la maintenance des ENT qu'il a lui-même mis en place.

Plusieurs établissements ont fait le choix de la WIFI. Pour le moment, le Conseil Général reste sur le principe de précaution et se réserve le choix de donner une suite pas forcément favorable ; il a saisi le recteur qui a répondu qu'il faut respecter les préconisations (installation d'un système qui limite la propagation des ondes).

- Bilan de rentrée : Les effectifs du Second degré sont en légère hausse ; les collèges ont gagné 155 élèves et les lycées 128. Les effectifs ont surtout progressé dans les lycées généraux alors que les lycées professionnels ont perdu 318 élèves. Nous vous mettons tous les documents en bas de cet article, vous pouvez voir la situation de votre établissement. Vous pourrez également repérer dans le tableau « taux d'occupation des locaux » que certaines situations restent sensibles à Fismes par exemple. La Directrice Académique a précisé que dans ces établissements aux effectifs lourds, il y a eu dotation en HSA.

- Orientations : Les redoublements ont baissé dans notre département et restent relativement bas. Les décisions de passage de la 3ème vers la 2nd GT ont augmenté alors que les orientations vers la voie professionnelle ont fortement diminué.

Nous sommes en période de préparation de la rentrée 2014, il est donc important de nous remonter dans les semaines à venir, les éléments d'appréciation de la situation de votre établissement.

La déclaration liminaire de l'UNSA Education (sujet : rythmes scolaires et refondation) est consultable sur l'article CDEN 1^{er} degré > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article829>

Les documents chiffrés 2nd degré sont là > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article832>



CARTE SCOLAIRE 2014 : une dotation décevante pour l'académie de Reims

Déception pour l'académie de Reims, où nous n'avons que 3 postes supplémentaires dans le 1er degré. Nous aurons la répartition des

équilibres, dans les 4 départements au CTA de mi-janvier. Si certains départements de l'académie perdent des élèves, la Marne n'est pas dans ce cas.

Pour le second degré, moins 56 postes d'enseignants et + 13 équivalents temps plein en HSA. + 1 poste de CPE.

Les documents que nous aurons au CTA permettront une analyse fine de la situation.

Il faut malgré tout replacer ces chiffres dans le contexte national : analyse globale ici <http://www.se-uns.org/spip.php?article6408>

La période d'élections (printemps 2014) va sans doute perturber (ralentir) les opérations de carte scolaire ... et les mutations intra !



Santé au travail : Bilan des CHSCT du 1^{er} trimestre

Pour se remettre dans le contexte > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article723>

Prenez connaissance des éléments concrets décidés au niveau départemental et académique en matière de santé au travail (risques psycho-sociaux, plan de prévention, visites et enquêtes, médecine de prévention ...)

> Rubrique Santé au travail : des conseils, des infos > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?rubrique24>

Vous nous avez demandé : Je suis à temps partiel et en congé de maternité, j'ai été payée plus, pourquoi ?

> Le congé de maternité est toujours rémunéré à 100 %

Tous les bilans des chantiers « métiers »

Les groupes de travail continuent à se réunir en janvier 2014.

Pour prendre connaissance des bilans de décembre > <http://www.se-uns.org/spip.php?rubrique922>

Agenda 1^{er} trimestre 2014 : Groupes de travail mutations et CAPA

14 janvier 2014 > GT Bonification handicap –mouvement inter-académique (Enseignants / CPE / COP)

21 janvier 2014 > GT Vœux et barème - mouvement inter-académique (PLP / CPE /COP)

23 janvier 2014 > GT Vœux et barème - mouvement inter-académique (Certifiés / Agrégés /Prof d'EPS)

30 janvier 2014 > CAPA Mouvement inter-académique – changement de section (PEGC)

25 mars 2014 > CAPA Liste d'aptitude Agrégés

Du côté de l'UNSA-Education : « dossier l'Education en campagne »

L'édito « questions d'Educ' » cher Père Noël > <http://questionsdeduc.wordpress.com/2013/12/18/cher-pere-noel>

Le dossier l'EDUCATION en CAMPAGNE :

On en parle moins et pourtant, depuis longtemps déjà, les territoires ruraux, dans leur diversité, poursuivent leur mutation. Avec l'arrivée massive des « rurbains », la crise économique, la montée du chômage et la vision libérale de la société qui s'impose de plus en plus, la disparition des services publics du milieu rural, les changements sont profonds. Et l'École, l'Éducation, n'échappent pas à ces transformations.. >

<http://www.unsa-education.com/spip.php?article105>



UNSA Interprofessionnel : service juridique

Le service juridique pour les salariés du privé est dorénavant ouvert en permanence sur Reims : Florence Spaeter , conseillère juridique, accueille et conseille les salariés en litige avec les employeurs du secteur privé (entretiens préalables à licenciement, recours aux prudhommes, aide et conseils à nos délégués des personnels UNSA ...)

Le mail > juridique.champagne-ardenne@uns.org

Le téléphone > 03 26 40 92 78

Rubrique Culture « Après la classe »

Toutes les infos de décembre > <http://www.se-uns.org/spip.php?page=apc>



Vacances pour tous !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances bien méritées et de bonnes fêtes de fin d'année ! Nous vous retrouverons en janvier. Nous traiterons les mails urgents pendant les vacances.



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Profs contractuels

Pour se désabonner, envoyer la simple mention « désabonnement » en retour

Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** Secrétaire départementale et Premier degré

Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61** Secrétaire Académique, Premier et Second degré

Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** Premier degré et Jeunes enseignants

Jeanne TITUS-CARMEL / Permanence le mardi – Premier degré et Jeunes enseignants

Sylvie GANTHIER / **06 14 25 30 00** Second degré Lycées Collèges

Jacky FERRY / **06 24 05 25 96** Second degré CPE et Assistants d'éducation

Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** Second degré Lycée Professionnels

Marie-Alice DESTIGNY / **06 14 65 12 05** SEGPA et ASH

[Retrouvez l'organigramme de l'équipe du SE-UNSA Marne ici](#)

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

66% de la cotisation en crédit d'impôts. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>